



PRÉAVIS MUNICIPAL N° 04 / 2018 - 2019 AU CONSEIL GÉNÉRAL DE VICH

**Demande de crédit de CHF 8'000 pour la participation de notre commune
au financement du passage inférieur de la Gare de Gland**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

1. Préambule

Les quatre gares régionales du district de Nyon ont fait l'objet d'une lettre d'intention signée en 2012 par les CFF, le Canton de Vaud, Région de Nyon, Coppet, Nyon, Gland et Rolle, afin de définir le développement des infrastructures et l'organisation des plateformes multimodales à l'horizon Léman 2030 avec notamment des nouveaux passages inférieurs.

A Gland, ce passage a pris l'ampleur d'une vraie liaison urbaine piétons-cycles propre à faciliter la perméabilité de la ville et le fonctionnement du secteur gare pour les usagers.

En parallèle, les CFF ont procédé à d'importants travaux d'assainissement des quais. Avec la Commune de Gland, ils ont signé une convention pour conduire le projet de passage et celui d'assainissement des quais de manière conjointe, les accès aux quais étant l'interface entre les deux opérations. Cette synergie a permis des économies importantes du point de vue du coût des travaux.



La Commune de Gland a sollicité le Conseil régional dès 2014 pour une participation au financement de la réalisation du passage inférieur, au titre d'équipement d'intérêt régional et mesure d'agglomération. Le Comité de direction a fait une proposition de répartition financière à la Commune de Gland, qui l'a approuvée lors de sa séance de Municipalité du 12 juin 2017.

Préavis municipal sur une demande de crédit de CHF 8'000 pour la participation au financement du passage inférieur de la Gare de Gland

La répartition financière des coûts a été décidée selon le tableau ci-dessous :

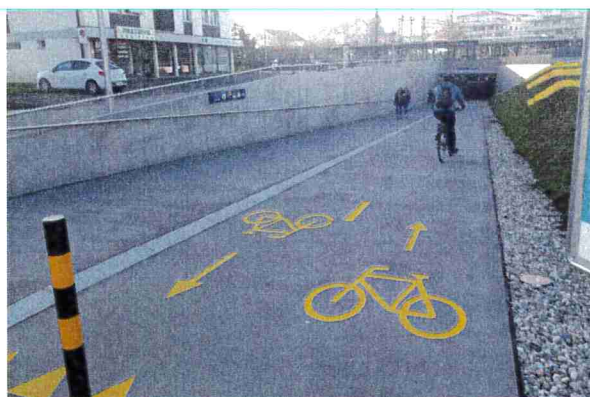
	Total	Fonds tiers				Part régionale	
		CFF	Confédération	Canton de Vaud	Gland part locale		
Accès aux quais	2'918'766	2'918'766					
Passage inférieur	7'531'777		2'894'610	962'472	1'837'347	1'837'347	
Montant TTC	10'450'543	8'613'196				1'837'347	
CHF TTC Chiffres arrondis						Cercle porteur	Cercles solidaires
						1'378'010	459'337

La part régionale (17.6% du coût total du projet) est répartie entre le cercle porteur A (75%), en l'occurrence la commune de Gland, et les cercles solidaires A et B (25%). Le cercle solidaire A (16%) regroupe les communes du bassin versant transports publics de la Gare de Gland, dont les habitants sont susceptibles d'emprunter cette infrastructure dans leurs déplacements quotidiens, et le cercle solidaire B (9%) concerne les autres communes participant au DISREN.

Il est prévu que les communes du bassin versant, Bursinel, Vich et Bassins, non membres ou n'ayant pas adopté le DISREN, soient approchées directement par la Commune de Gland pour solliciter une participation financière qui viendra en déduction de sa part.

La demande s'est concrétisée par le dépôt par le comité directeur du Conseil régional du préavis N°22 - 2017 DISREN - Demande de crédit de CHF 459'337.- pour le financement du passage inférieur de la Gare de Gland. Il a été adopté par le Conseil intercommunal dans sa séance du 21 septembre 2017 tenue à Trélex.

Le passage sous-voies pour piétons et vélos de la Gare de Gland a été inauguré le 20 novembre 2017.



Les membres du Conseil général qui désireraient plus de détails sur ce préavis peuvent consulter les documents y relatifs sur le site de Région de Nyon ici :

<https://regiondenyon.ch/documents/preavis-22-2017-disren/>

2. Objet

Le 5 décembre 2018, MM. Gilles Davoine et Thierry Genoud, Municipaux représentant la Municipalité de Gland, ont présenté à une délégation de la Municipalité, composée du syndic M. Michel Burnand et du municipal des routes M. Jean Sommer, le projet décrit dans le préambule et sollicité une participation financière de notre commune.

La Municipalité étant sensible à tout projet qui promeut auprès de nos habitants les transports publics et la mobilité douce piétons et vélos et ce projet répondant à ces critères, elle a donc décidé de proposer au Conseil général de participer au financement du passage sous-voies de la Gare de Gland.

3. Coûts

La participation de la commune de Vich au financement du passage sous-voies s'élèverait donc à CHF 7.75 par habitant, soit CHF 7'951.50 pour 1'026 habitants au 31 décembre 2017, montant arrondi à **CHF 8'000.-**.

La dépense serait financée par le ménage communal.

4. Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil général de Vich

- vu le préavis municipal N° 04 / 2018 - 2019
- ouï le rapport de la Commission des affaires régionales
- ouï le rapport de la Commission des finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

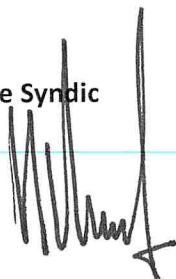
décide

- d'accorder le crédit de CHF 8'000.- pour la participation de notre commune au financement du passage inférieur de la Gare de Gland
- d'accepter le financement par le ménage communal

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 12 février 2019.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



Michel Burnand



La Secrétaire



Patricia Audétat